



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-135937>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-135937

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22130001500247

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13004

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marches.departement13.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025-0454

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** SAM TM

**Adresse mail du contact :** contact.samtm@departement13.fr

**Numéro de téléphone du contact :** 0413311313

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** preuve Formulaire DC1 (lettre de candidature) et Formulaire DC2 (déclaration du candidat) ou Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.) Le candidat doit indiquer être inscrit sur un registre professionnel
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Un minimum de chiffre d'affaires global est exigé. Il est calculé selon la moyenne des chiffres d'affaires des trois derniers exercices et doit être supérieur ou égal à 360 000 Euros Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours des trois

dernières années Pour les candidats dans l'impossibilité, en raison de leur création récente, de produire la liste susmentionnée, il est demandé de fournir l'indication des qualifications professionnelles de l'opérateur économique et/ou les titres d'études et professionnel Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : 2 attestations portant sur des références achevées de construction de structure artificielle d'escalade d'au moins 20.000 Euros HT et réalisées durant les 5 dernières années

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 27/01/2026 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Accord cadre à bons de commande relatif aux travaux de structures artificielles d'escalade (SAE) dans les bâtiments du Département des Bouches-du-Rhône Corps d'Etat 26 : Murs d'escalade

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45200000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Accord cadre à bons de commande relatif aux travaux de structures artificielles d'escalade (SAE) dans les bâtiments du Département des Bouches-du-Rhône Corps d'Etat 26 : Murs d'escalade

**Lieu principal d'exécution du marché** : la liste des bâtiments et collèges et non exhaustive. elle est jointe à la consultation

**Durée du marché (en mois)** : 12

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : 01 SECTEUR MARSEILLE

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45212200

**Lieu d'exécution du lot** : Sur l'ensemble des bâtiments appartenant au département.

- **Description du lot** : 02 SECTEUR HORS MARSEILLE

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45212200

**Lieu d'exécution du lot** : Sur l'ensemble des bâtiments appartenant au département.

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Le pouvoir adjudicateur apportera une réponse jusqu'à 6 jours avant la DLRO. Délai de validité des offres : 270 jours. Pour les lots n°1 et n°2 : Critères Pondération 1- Prix des prestations 60.0 % 2-Organisation et méthodologie de réalisation des travaux NC2 30.0 % 3- Qualité environnementale des interventions NC3 10.0 % L'accord-cadre pourra être éventuellement reconduit pour 3 autres périodes annuelles, et ne pourra excéder 4 ans au total L'Accord cadre est conclu avec un montant maximum annuel de 500 000 HT par lot. Procédures de recours : Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Marseille 31, Rue Jean François Leca

13002 Marseille Adresse électronique : greffe.tamarseille@juradm.fr Téléphone: 0491134813 Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : • Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. • Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Motifs d'exclusion Motifs d'exclusion purement nationaux: d'une part, les motifs d'exclusion de la procédure de passation, c'est-à-dire les exclusions de plein droit (Articles L21411 à L214161 du CCP) et les exclusions à l'appréciation de l'acheteur (Articles L21417 à L214111 du CCP) d'autre part, les documents justificatifs et autres moyens de preuve de l'absence de motifs d'exclusion (Articles R21436 à R214310 du CCP)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/12/2025**